

DÉBAT / Hier à l'École de la 2^e Chance

L'islam est-il à l'étroit dans les quartiers nord ?

Par Jean-Jacques Fiorito
jjfiorito@laprovence-presse.fr

Marseille ville de cohabitation, Marseille ville de tolérance, Marseille ville d'exception : il a été longuement question du modèle marseillais, en matière de religion, hier à l'École de la 2^e Chance où était organisé, en collaboration avec *La Provence*, un débat autour du thème "Le rapport au reli-

“ Les musulmans passés à l'acte terroriste se comptent sur les doigts d'une main”



➤ Au premier plan : Lionel Urdy, directeur de l'École de la 2^e Chance, Sœur Hamza, Robert Castel sociologue, Sébastien Mori, stagiaire et ceux qui ont participé au débat.

/ PHOTO EDOUARD COULOT

gieux dans les quartiers". Et c'est le sociologue Robert Castel qui, au tout début, dénonça les amalgames dangereux : "Il y a parfois une assimilation entre l'appartenance à la religion musulmane et l'islam radical. Les musulmans ne posent pas de problème en France. Ceux qui sont passés à l'acte terroriste se comptent sur les doigts d'une main".

Reste que pour un religieux, être toléré ne conduit pas forcément à l'épanouissement. Autrement dit, si le regard de l'autre compte, les

conditions de prière comptent tout autant. Si ce n'est plus. Et en seconde partie de débat, on aborda un des problèmes essentiels à Marseille : le manque d'édifices cultuels pour les musulmans. La remarque jaillit du public, assénée par un représentant de la communauté comorienne. "On prie dans de mauvaises conditions. On manque d'espace".

Alors, l'islam est-il à l'étroit à Marseille ? Une ville qui compte 50 synagogues et 17 écoles juives contre 3 ou 4 mosquées dignes de ce nom

et une seule école musulmane au Canet. Farid Amri, imam de la Busserine et un des rares intervenants à bien connaître les quartiers nord confirma : "Peu d'établissements forment des imams. Il y a un déficit dans ce domaine. Il faudrait que l'État favorise la création de lieux cultuels". Et l'autre question, indissociable de la première, fusa : est-ce à l'État d'agir ? Michel Bourgat, adjoint au maire, chargé de la lutte contre l'exclusion, se dressa en défenseur de la laïcité : "Je respecte

évidemment toutes les religions et je suis favorable à la construction d'écoles religieuses mais l'État n'a pas à intervenir". La construction de la grande mosquée dans deux ans devrait rendre plus confortable le culte musulman. ■

LES INTERVENANTS

L'imam Farid Amri, sœur Colette Hamza, William Labi représentant le consistoire, Sylvie Andrieux député, Michel Bourgat adjoint au maire et Robert Castel sociologue.